

Chargée/chargé de mission universitaire

Ambassade de France en Belgique

Service de coopération et d'action culturelle (SCAC) Bruxelles

Contrat de recrutement sur place (CRSP)

DEFINITION SYNTHETIQUE

Placé sous l'autorité de l'Ambassadeur et du Conseiller de coopération et d'action culturelle, ce poste répond à une double nécessité : au niveau bilatéral, développer la mobilité étudiante belge (notamment flamande) vers la France et au niveau européen, assurer une représentation de l'opérateur Campus France auprès des instances et des partenaires présents à Bruxelles.

Depuis 10 ans, Campus France a su développer un savoir-faire important dans le domaine des appels d'offres de la Commission européenne. Ce poste vise à renforcer la présence et l'influence de l'Agence auprès des institutions européennes et à capter des financements communautaires.

ACTIVITES PRINCIPALES

Au niveau bilatéral, le/la chargé(e) de mission promeut l'enseignement supérieur français en Belgique. Il/elle gère le bureau Campus France et développe des actions de promotion en étroite collaboration avec l'Attaché de coopération scientifique et universitaire du SCAC. Ses missions sont :

- promouvoir l'enseignement supérieur et la recherche français : organisation de manifestations et de webinaires, valorisation des programmes de bourses, soutien aux actions locales des établissements d'enseignement supérieur français, y compris auprès des lycées français de l'étranger, communication sur les réseaux sociaux et les sites internet ;
- accompagner les candidats aux études en France dans l'élaboration de leur projet : information sur l'offre d'enseignement supérieur français et soutien dans les démarches administratives, coorganisation du Salon des études en France ;
- fournir une expertise sur le système belge d'enseignement supérieur et la mobilité étudiante locale : flux vers la France et activités des agences concurrentes, veille sur les programmes locaux de bourses ;
- animer France Alumni Belgique ;
- développer les outils numériques permettant de répondre à ces missions (webinaires, salons virtuels, conférences en ligne etc...).

Au niveau européen, le/la chargé(e) de mission représente Campus France auprès des institutions européennes. Il/elle est en contact direct avec les représentants des institutions européennes et les acteurs actifs dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche (think tank, RPUE, agences de promotion des autres pays européens, etc.). Il/elle en assure le relais auprès de Campus France à Paris. L'agent travaille en étroite collaboration avec le service des projets européens de Campus France à Paris et avec la RPUE. Ses missions consistent à :

- effectuer une veille et diffuser des informations sur les politiques et programmes européens dans le périmètre d'action de l'Agence ;
- identifier des opportunités de financement par les institutions européennes pour Campus France et les établissements d'enseignement français ;
- participer à la préparation des réponses aux appels d'offres menés par Campus France à Paris ;
- rechercher des partenaires pour la mise en place de consortiums de projets.

SAVOIR-FAIRE	CONNAISSANCES	QUALITES PERSONNELLES <i>observées / observables en situation professionnelle</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Gérer des tâches nombreuses et variées ; - Capacité à travailler de façon autonome et en équipe ; - Grande capacité d'organisation - Savoir hiérarchiser le travail ; - Réactivité et prise d'initiatives ; - Rédiger des documents de synthèse 	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne connaissance de l'enseignement supérieur et de la recherche français et des systèmes d'autres pays européens ; - Connaissance des agences européennes de promotion et de mobilité académique ; - Connaissance des politiques, programmes et financements européens dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche ; - Maîtrise de l'anglais oral et écrit. 	<ul style="list-style-type: none"> - Excellente capacité de communication et bon relationnel ; - Sens aigu des relations interpersonnelles et interculturelles ; - Esprit d'analyse ; - Esprit d'initiative ; - Qualités d'organisation

CONDITIONS PARTICULIERES DE RECRUTEMENT EN TANT QUE CRSP

Les candidats(es) doivent attester de leur résidence en Belgique depuis au moins trois mois et y disposer d'une adresse et d'un titre de séjour leur permettant d'occuper un emploi salarié.

Pour les agents CRSP non titulaires d'une autre administration, le calcul du salaire de base tient compte du diplôme le plus élevé et de l'expérience professionnelle acquise du/de la candidat(e), dont il/elle doit apporter la preuve.

Pour les agents CRSP titulaires d'une autre administration, il est procédé à une vérification de leur situation administrative (grade/échelon/indice) pour l'établissement du contrat.

L'indemnité de résidence spécifique aux agents CRSP est ré-évaluée, en particulier en fonction de l'appréciation des conditions locales.

L'attribution éventuelle de majorations familiales (conjoint / enfant(s)) est soumise à vérifications préalables quant à la présence dans le pays d'affectation et au versement d'aides issues d'autres organismes.

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

Prévoir des déplacements dans le pays.

ACQUIS PROFESSIONNELS SOUHAITABLES POUR EXERCER L'EMPLOI

Expérience préalable dans le domaine de la coopération universitaire.

COMPOSITION DE L'EQUIPE DE TRAVAIL

1 Conseiller de coopération et d'action culturelle, 1 assistante ; 1 Attachée culturelle ; 1 Attaché de coopération scientifique et universitaire, 1 Attaché de coopération pour le français ; 1 Chargée de mission Campus France, 1 Chargée de mission pour les affaires scolaires et universitaires, 1 Chargée de mission communication.

LIEU DE TRAVAIL

Ambassade de France en Belgique – Service de coopération et d'action culturelle
42 boulevard du régent – 1000 BRUXELLES

PROFIL STATUTAIRE ET FINANCIER DU POSTE	
STATUT / CORPS ET GRADE	ECHELLE INDICATIVE DE REMUNERATION
Un agent contractuel titulaire d'un master 2 ou d'un doctorat ou un agent titulaire de la Fonction publique PDT N°3004308	<u>Pour un agent contractuel</u> : à partir de 2 336 € brut pour un agent diplômé d'un master 2 sans expérience professionnelle, 2 898 € brut pour un agent diplômé d'un master 2 possédant 9 années d'expérience professionnelle validée. <u>Pour un agent titulaire de la fonction publique</u> : traitement indiciaire brut, auquel s'ajoute un complément de +/- 500 € bruts. (<i>montant indicatif au 1^{er} avril 2021</i>).

Les candidats adresseront un CV et une lettre de motivation à l'attention de

thomas.michelon@diplomatie.gouv.fr
eliane.peters@diplomatie.gouv.fr

**la date limite d'envoi des candidatures est fixée au
lundi 14 juin 2021**
